
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 2 décembre 2021 à 19 h 05
En vidéoconférence**

PRÉSENCES :

Monsieur Pierre LESSARD-BLAIS, maire d'arrondissement
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga
Madame Alia HASSAN-COURNOL, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe
Madame Alba ZUNIGA RAMOS, conseillère du district de Louis-Riel
Monsieur Julien HÉNAULT-RATELLE, conseiller du district de Tétéraultville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Serge VILLANDRÉ, directeur d'arrondissement
Monsieur José PIERRE, directeur de la Direction du bureau de projets et des services aux citoyens
Monsieur Pierre-Paul SAVIGNAC, directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Madame Patricia PLANTE, Directrice de la direction de la culture des sports des loisirs et du développement social
Madame Constance LAUZON, chef de la Division des relations avec les citoyens et communications
Madame Dina TOCHEVA, secrétaire d'arrondissement
Madame Annick BARSALOU, secrétaire d'arrondissement substitut

Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais, déclare la séance ouverte à 19 h 04.

CA21 27 0325

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS
appuyé par Alia HASSAN-COURNOL

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

Présentation du budget de fonctionnement 2022 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Période de questions des citoyens sur le budget et PDI.

Aucune question n'est posée.

CA21 27 326

Adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2022 de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Éric Alan CALDWELL

D'adopter et transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement 2022 de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

Un débat s'engage.

Monsieur Julien Hénault-Ratelle, appuyé par madame Alba Zuniga Ramos, demande le vote par appel nominal.

VOTE

Votent en faveur: Éric Alan CALDWELL, Alia HASSAN-COURNOL, Pierre LESSARD-BLAIS

Votent contre: Alba ZUNIGA RAMOS, Julien HÉNAULT-RATELLE

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

30.01 1214525003

CA21 27 0327

Adopter et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga -Maisonneuve.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Alia HASSAN-COURNOL

Et résolu :

D'adopter le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve selon la liste des sous-projets inscrits dans la section «pièces jointes».

D'approuver les budgets requis pour la main-d'œuvre capitalisable de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve selon la liste dans la section «pièces jointes».

De transmettre le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Dissidence : Julien HÉNAULT-RATELLE

30.02 1214859001

Période de questions des membres du conseil.

Monsieur Julien Hénault-Ratelle, conseiller du district de Tétéreaultville, demande quelles sont les coupures dans les services prévues pour le district de Tétéreaultville. De plus, il aimerait savoir quels sont les projets prévus pour Tétéreaultville dans le PDI. Finalement, il demande pourquoi le quartier est sous-représenté dans les projets planifiés dans le PDI par rapport au pourcentage de la population de l'arrondissement.

Madame Alba Zuniga Ramos, conseillère du district de Louis-Riel, demande des précisions sur les services qui seront affectés par les coupures proposées dans Louis-Riel.

70.01

Levée de la séance.

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais déclare la séance levée à 19 h 52.

70.02

Pierre LESSARD-BLAIS
maire d'arrondissement

Dina TOCHEVA
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 13 décembre 2021.